



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ÉCHECS DE L'HERAULT

Président : Philippe Pascal-Mousselard / ppm34@orange.fr / 06 64 48 23 87
Responsable Scolaires : Nathalie RABOU / nathalierabou@gmail.com / 06 22 25 25 88

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNAT SCOLAIRE Des ÉCOLES ET Des COLLÈGE DE L'HÉRAULT

Le lieu:

- Deux lieux distincts pour accueillir ce championnat :
 - ~ un pour le Championnat Scolaire des Ecoles
 - ~ un pour le Championnat Scolaire des Collèges
- Capacité avoisinant 200 places avec un extérieur sécurisé pour les enfants (écoles pour Championnat Écoles de préférences et Collège pour championnat des Collèges ou gymnases ou hall d'expo).c.à.d. une salle unique est assez grande ce qui favorise l'arbitrage.
 - La sécurité des personnes est bien entendu prioritaire et, si le lieu est sécurisé avec un système d'alarme, prévoir la gestion de celui-ci.
 - Prévoir une trousse de premiers secours (si rien n'est prévu sur le site).
 - Parking à proximité non accessible aux enfants.
 - Une salle polyvalente: analyse, parents, entraîneurs.
 - Zone pour les arbitres (5/6) avec alimentation électrique tables chaises et sono.
 - Buvette : boissons et restauration rapide, distribution des goûters (fournis par le Club : remboursement sur facture par le comité départemental de l'Hérault à hauteur de 0.50€ par participants).

Organisation de la rencontre:

- Le Comité prend en charge l'Arbitrage (1 arbitre principal et 4 à 5 secondants).
- Le Comité prend en charge les récompenses.
- Le Club, se charge, dès que la date est connue, de réserver les jeux et pendules auprès de la Ligue
- Le Club doit prévoir le matériel nécessaire au déroulement de la compétition (Tables, chaises ou bancs (éventuellement nappes).

Disposition en zone distincte : Ecoles ou Collège
Disposition des échiquiers (numérotés pour chaque zone) avec un minimum de confort.
Prévoir l'intitulé pour chaque zone en fonction du championnat
Feuilles de résultats.

Organisation générales:

- Listes d'inscriptions gérées par l'arbitre principal.
- Le Comité départemental de l'Hérault se charge de la Communication, Clubs, UNSS : Affiches
- La communication locale à la charge du club organisateur : Mr le sénateur M Maire, Services techniques, Pompiers, Police Municipale.
- Remise des prix en présence d'élus local, de responsables du comité et du club organisateur
- Règlement (Arbitre).
- Assurances (FFE).